AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP22-1-75224425

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin n° 22 15 Janvier 1975

ABONNEMENTS

Recommandation très importante :

Les personnes qui souscrivent ou renouvellent un abonnement en donnant un Ordre de Crédit à leur banque devront demander à celle-ci de faire figurer leur adresse sur l'Avis de Crédit.

Rappel des conditions d'abonnement :

- Abonnement individuel ordinaire : 50 F.
- Abonnement individuel à plusieurs exemplaires : 50 F. + 30 F. par exemplaires en plus.
- Organisations agricoles : 50 F. au nom de l'organisation + 40 F. par adhérent servi individuellement.

Destinataire : CCP 9431-17 LYON
Régisseur Avance et Recettes D.D.A.
55 rue Mazenod - Lyon 3e

Recommandations principales :

- Mentionner sur le talon du chèque : nom, prénom, adresse codée, "Avertissements Agricoles", et le cas échéant numéro d'abonnement et nombre d'exemplaires.
- Laisser le talon attenant aux chèques bancaires.

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A LA LUTTE CONNTRE LES MALADIES DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS/SERRE EN VUE DE LIMITER LES RESIDUS DE FONGICIDES AUX TOLERANCES ACTUELLEMENT ADMISES (SUITE)

II.- LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE
(Traitements en cours de végétation)

EN PEPINIERE

L'état sanitaire de la culture dépend essentiellement de la qualité de la protection en pépinière, pendant les premiers stades de la végétation.

En conséquence, la protection doit être assurée par des traitements effectués tous les cinq jours dès la levée et jusqu'à la plantation, en vue de lutter contre le mildiou et si nécessaire, contre le botrytis.

Les produits à utiliser sont les suivants (doses exprimées en matières active à l'are) :
- contre le mildiou : mancozèbe : 16 à 20 g
- contre le botrytis : bénomyl : 3 g - carbendazim : 3 g - méthylthiophanate : 7 g ou thirame : 20 g

A noter que le thirame peut avoir, sur les plantules, une action dépressive.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE.-

Quelle que soit l'époque de la culture, il est indispensable d'assurer, dès la plantation, une bonne protection des laitues en suivant les recommandations ci-après :

1°) à la plantation
- en l'absence d'arrosage après plantation, traiter immédiatement après celle-ci.
- si la plantation est suivie d'un arrosage, traiter dans les heures qui suivent cet arrosage.

.../...

2°) Renouvellement des traitements

- effectuer ensuite des traitements tous les cinq à sept jours suivant la rapidité de croissance des laitues. Il semble que de la mi-décembre à la mi-février cet intervalle puisse être reporté à 10 jours en raison de la lenteur de l'accroissement foliaiio à cette époque.

- Lorsque des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements.

3°) Dernier traitement

Pour avoir le maximum de chances que les laitues présentent des quantités de résidus situées au-dessous du seuil de tolérance, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque la culture présente les caractéristiques suivantes :

- Les laitues ont atteint le stade 15 à 17 feuilles si la culture est une conduite à une température minimum de 6 à 8°, de 18 à 20 feuilles pour une température minimum de 2 à 4° (compter toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm2).

- Les laitues recouvrent environ la moitié de la surface du sol (pour une plantation de 16 laitues au m2).

Ce stade limite se trouve généralement atteint :

- 4 semaines avant la récolte pour les cultures à végétation rapide (récolte en novembre, mars et avril).

- 6 semaines avant la récolte pour les cultures à végétation lente (récolte en décembre, janvier et février).

4°) Régularité du traitement

Eviter le recoupement des applications entre deux passages et les surdosages en début et en fin de chapelle.

PRODUITS A UTILISER :

- Lors de chaque traitement en pulvérisation, il est recommandé d'utiliser un mélange de deux fongicides, l'un efficace contre le mildiou, l'autre contre le botrytis.

- Les produits conseillés sont les suivants (doses exprimées en matière active à l'are) :
  - contre le mildiou : mancozèbe : 16 g
  - contre le botrytis : bénomyl : 3 g - carbendazim : 3 g - méthylthiophanate : 7 g ou thirame : 20 g.

REMARQUE.-

La lutte contre les ravageurs de la laitue ne pose pas de problème de résidus de pesticides losque les insecticides sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, en ce qui concerne l'endosulfan utilisé pour combattre les noctuelles, l'expérience ce ces dernières années a montré qu'il était nécessaire, dans ce cas particulier, de respecter un délai d'un mois entre le dernier traitement et la récolte.

G. PAITIER - Station de Bretagne

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE
Chargé des Avertissements Agricoles
P. LATARD

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE
A. PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur Gérant : L. BOUYX